



## Accès des visiteurs à la Cité Scolaire

publié le 28/03/2021

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,

Je vous rappelle que dans le cadre du protocole sanitaire mais aussi du plan vigipirate, l'accès à l'établissement (collège et lycées) se fait uniquement par le portail du lycée côté parking piscine. **Il est obligatoire de contacter l'accueil pour être invité à s'y présenter pour être enregistré.**

Vous devez indiquer la personne que vous venez rencontrer. La personne en charge de l'accueil la contactera pour informer de votre présence. Cette organisation ne souffre aucune dérogation.

Pour le collège, vous ne pouvez en aucun cas passer par le portail collège au moment de l'entrée des élèves. Pour le lycée, vous ne pouvez en aucun cas passer en même temps qu'un élève.

**Pour rencontrer un membre de l'équipe de direction, merci de prendre contact avec les secrétariats de direction pour qu'un RV soit programmé.**

Je vous remercie d'avance de respecter ces consignes.

Cordialement

C. THOMASSIN

Proviseur de la Cité Scolaire



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.  
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.